

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et  
des sports  
Palais fédéral est  
3003 Berne

Berne, le 19 décembre 2016/ nr  
VL\_Übereinkommen Sportwettbewerb

Par email  
[vanessa.debiaggi-fuchs@baspo.admin.ch](mailto:vanessa.debiaggi-fuchs@baspo.admin.ch)

**Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (« Convention de Macolin »)**  
**Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame De Biaggi-Fuchs,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

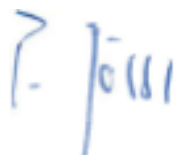
PLR.Les Libéraux-Radicaux approuve de manière générale la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives (« Convention de Macolin »). La Suisse héberge un grand nombre de fédérations et d'associations sportives. Pour cela, elle se doit d'occuper un rôle important dans la lutte contre la manipulation de compétitions sportives. L'harmonisation et l'échange des renseignements entre les autorités compétentes, permet de combattre la manipulation de compétitions sportives de manière efficace.

Il convient de rappeler le fait que la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent qui est actuellement en traitement au Parlement permet de répondre aux exigences de la Convention. Ainsi, l'absence de création de nouvelles bases légales spécifiques et l'absence de conséquences financières et en personnel pour la Confédération permet de maintenir la bureaucratie et les dépenses à un minimum.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux  
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi  
Conseillère nationale

Samuel Lanz